

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### MISE EN CANDIDATURE POUR LE GALA FLORILÈGE 2011!

Joliette, le 20 janvier 2011 – Le Forum jeunesse Lanaudière annonce la période de mise en candidature pour le Gala Florilège 2011 **du 24 janvier au 11 mars 2011**. Ce Gala est un événement d'envergure régionale qui récompense l'engagement, la persévérance ou le talent de jeunes lanaudois(es), de 12 à 35 ans, sur le plan social, citoyen, culturel, entrepreneurial, artistique, sportif ou scolaire.

« Depuis ses débuts en 2006, le Gala Florilège a contribué à la reconnaissance de plus de 40 jeunes Lanaudoises et Lanaudois. Pour le Forum jeunesse Lanaudière, il est primordial de valoriser la persévérance et l'engagement de nos jeunes et de célébrer leurs bons coups ! », mentionne Dominique Masse, présidente du Forum jeunesse Lanaudière.

« Pour une sixième année, les caisses Desjardins de Lanaudière sont très fières d'être les partenaires du Gala Florilège 2011 qui met en valeur l'engagement, la persévérance et le dynamisme de la jeunesse lanaudoise. Depuis les débuts, nous sommes associées au Forum jeunesse Lanaudière pour cet événement et nous avons ainsi eu l'occasion de voir le talent et le dynamisme des jeunes Lanaudois. Nous vous encourageons à soumettre votre candidature. », a souligné M. Alain Foisy, vice-président régional Lanaudière, Mouvement Desjardins.

#### Comment soumettre une candidature ?

Le dépôt d'un dossier de candidature (individu ou groupe) peut être fait par le / la candidat(e), un parent ou un(e) intervenant(e), dans l'une des 8 catégories suivantes :

Participation citoyenne	Jeune entrepreneur
Personnalité artistique	Dépassement de soi
Environnement	Initiative jeunesse
Persévérance scolaire	Personnalité sportive.

Le dossier doit inclure les documents suivants :

- le formulaire Web officiel du concours dûment rempli à [www.galafleurilège.com/inscription/](http://www.galafleurilège.com/inscription/),
- un texte de présentation d'un maximum de deux pages, mettant en valeur le/la candidat(e) dans la catégorie appropriée (le texte devra répondre à la question suivante : Pourquoi cette candidature mérite-t-elle de gagner dans cette catégorie?),
- une lettre d'appui de la candidature provenant d'un parent, professeur(e) ou intervenant(e),
- une photo de bonne qualité du / de la candidat(e), en format électronique JPEG OU une photo imprimée sur papier photographique (envoyée par la poste à l'adresse ci-dessous) et,
- tout autre document pertinent, par exemple un curriculum vitae, pouvant appuyer la candidature est accepté pour un maximum de 8 pages par candidat(e), ou 12 pages par groupe de candidat(e)s (ces maximums incluent le nombre de pages réservées au texte de présentation du / de la candidat(e)).

Les documents devront être envoyés par courriel à [info@galaflorilege.com](mailto:info@galaflorilege.com). **La date limite pour le dépôt d'un dossier de candidature est le 11 mars 2011 à 16 h.** La liste des finalistes sera dévoilée le 31 mars 2011.

Pour les inscriptions ou pour information, rendez-vous sur notre site Web au [www.galaflorilege.com](http://www.galaflorilege.com). Vous pouvez également nous suivre sur *Facebook* [facebook.com/galaflorilege](https://facebook.com/galaflorilege) et sur *Twitter* à [twitter.com/galaflorilege](https://twitter.com/galaflorilege).

En ce qui a trait à la catégorie *Jeune ambassadeur*, les finalistes seront choisis parmi toutes les candidatures reçues.

Sur la photo, on retrouve monsieur Gaétan Gravel, maire de Ville Saint-Gabriel, préfet de la MRC de D'Autray et membre du comité exécutif de la Conférence régionale des élus (es) Lanaudière, madame Katie Boudreau, lauréate de la catégorie Jeune ambassadeur au Gala Florilège 2010 et madame Dominique Masse, présidente du Forum jeunesse Lanaudière et membre du comité organisateur du Gala Florilège.

\*\*\*

Le Forum jeunesse Lanaudière est un comité consultatif de la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière. Il est, à ce titre, l'instance de représentation, de concertation et de mobilisation des jeunes de la région, et un lieu d'apprentissage privilégié de l'exercice de la citoyenneté et de préparation de la relève pour les milieux décisionnels. Le FJL est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

-30-



Source :

Nathalie Gauthier

Conseillère en développement jeunesse et aux communications

Forum jeunesse Lanaudière – Conférence régionale des élus (es) Lanaudière

3, rue Papineau, bureau 107, Joliette (Québec) J6E 2K3

450 759-4344 / 1 800 363-8606 poste 120

[nathalieg@cre-lanaudiere.qc.ca](mailto:nathalieg@cre-lanaudiere.qc.ca)

[www.forumjeunesselanaudiere.qc.ca](http://www.forumjeunesselanaudiere.qc.ca)